

## AVIS PUBLIC

### Séance extraordinaire

Avis public est par la présente donnée par le soussigné, Directeur général de Venise-en-Québec, à tous les résidents de la Municipalité de Venise-en-Québec que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le **jeudi 12 août 2021** par vidéoconférence se prononcera sur les sujets suivants:

- Projet de construction soumis au règlement sur les PIIA :
  - Lot 5 106 337 (avenue Missisquoi): construction d'un bâtiment principal

Tout citoyen pourra faire parvenir ses questions portant uniquement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour, et ce, jusqu'au 12 août à 10h30, de l'une des manières suivantes :

- Par courriel : [information@venise-en-quebec.ca](mailto:information@venise-en-quebec.ca)
- Par courrier : 237, 16<sup>e</sup> Avenue Ouest, Venise-en-Québec, J0J 2K0

DONNÉ ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'août 2021 à Venise-en-Québec.



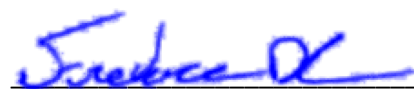
Frédéric Martineau,  
Directeur général et Secrétaire trésorier

---

## Certificat de publication

Je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant les sujets susmentionnés à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste en date du 10 août 2021.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Frédéric Martineau, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné sur le site Internet de la Municipalité le 10 août 2021.



Frédéric Martineau,  
Directeur général et Secrétaire trésorier

10 août 2021